

LA LETTRE DE LA DIRECTION DU CENTRE HOSPITALIER VAUCLAIRE

LE MOT DE LA DIRECTRICE

Cette crise épidémique nous oblige, encore et toujours, à repenser nos organisations, à sortir des sentiers battus et à inventer pour répondre aux nouveaux défis qui se présentent. La nouveauté ce mois-ci est la commande de l'ARS que le CH Vauclaire porte, comme presque tous les autres hôpitaux de la Dordogne, un centre de vaccination destiné à la population générale. En quelques jours il a fallu trouver des locaux adaptés, les aménager, faire appel à toutes les bonnes volontés de l'établissement pour que chacun accepte de faire un peu plus et un peu différemment et ainsi répondre à ce nouveau défi. Et ça y est, nous sommes prêts, en collaboration avec la mairie de Montpon, avec les acteurs libéraux et retraités (médecins et infirmiers) de notre territoire, mais surtout avec la mobilisation de nombreux professionnels de l'établissement, à ouvrir ce centre de vaccination à compter du 30 mars dans la salle C/D de l'IFAS. Voici donc une nouvelle occasion de décloisonner l'établissement et de déstigmatiser notre bel hôpital. Merci à chacun pour les efforts fournis ; il va falloir tenir dans le temps puisque nous sommes partis pour quelques mois, donc, si certains n'ont pas encore pu participer à ce projet, qu'ils n'hésitent pas à faire savoir leurs disponibilités auprès de la direction des soins qui coordonne ce projet.

Sylvaine CELERIER, Directrice

LE CH VAUCLAIRE, CENTRE DE VACCINATION

Le Centre Hospitalier Vauclaire a mis en place en accord avec l'ARS et la commune de Montpon-Ménestérol, à compter du 30 mars, un centre de vaccinations grand public pour les personnes de plus de 70 ans et celles présentant des comorbidités entrant dans le cadre des dérogations (critères actuels). Le centre de vaccination, situé à la salle C et D de l'IFAS, délivre le vaccin PFIZER Bio N'tech.

L'organisation pratique est gérée par le personnel interne. Un appel à volontariat auprès des médecins et infirmiers libéraux a été réalisé pour renforcer les équipes lors des journées de vaccinations. Une secrétaire a également été recrutée sur tout le mois d'avril pour assurer les permanences et les saisies des dossiers.

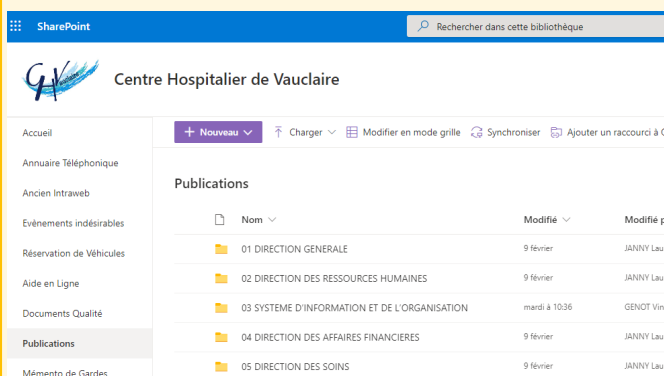
Lors de la première phase, quasiment 400 personnes de l'établissement ont été vaccinées (personnels et patients).



Les personnes souhaitant prendre rdv pour se faire vacciner, peuvent s'inscrire sur la plateforme mise à disposition par la commune de Montpon du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h aux numéros suivants 05 53 80 34 30 ou 06 78 60 68 28 (pas d'inscription directe au CHV).

NB : Pour les personnes ayant reçu la 1^{ère} dose de MODERNA à la MSP de Montpon, elles recevront la 2^{ème} dose du même vaccin à la MSP (rendez-vous déjà fixés).

SHAREPOINT, NOUVEL INTRANET



La plateforme Sharepoint destinée à l'intégration des documents va remplacer à terme définitivement l'Intraweb. Elle est en cours de déploiement. Un protocole « Utilisation

et administration de l'espace publication dans Sharepoint » a été diffusé par mail le 11 mars 2021.

Cette plateforme est actuellement en place, vous pouvez y accéder depuis votre boîte de réception Outlook ou depuis chez vous via vos identifiants de messagerie. Des tutoriels d'aide à l'utilisation ont été envoyés par mail à tous.

Dans cette application, rubrique « Publications », vous pouvez consulter tous les documents mis en ligne par des référents dédiés pour chaque dossier. (Exception pour certains dossiers confidentiels).

Cette plateforme donne aussi accès à :

- Des rubriques
- Des liens rapides
- Les logiciels
- Une aide en ligne pour se familiariser à l'outil Office 365.

ZOOM SUR L'APA

Un pôle transversal d'EAPA vient d'être créé au CH Vauclaire, et présenté aux instances en février. Ce projet a été proposé par la direction suite au retour d'expérience de la crise COVID, et par l'APA mise en place sur le C2A. Ce pôle est destiné aux personnes souffrant de troubles psychiques chroniques à l'hôpital et hors les murs (utilisation d'outils numériques), dans une orientation de prévention, réinsertion et accompagnement de la citoyenneté (pérennisation des dispositifs innovants mis en place).

Qu'est-ce que l'Activité Physique Adaptée (APA) ?

L'APA relève d'une formation universitaire (niveau licence et master). Elle mobilise des connaissances scientifiques pour évaluer les ressources et les besoins spécifiques de chacun et concevoir des dispositifs et des projets d'intervention qui mobilisent des compétences d'enseignement des activités physiques, sportives ou artistiques. Les APA participent à l'amélioration de la qualité de vie et au développement bio-psycho-social des personnes présentant des besoins spécifiques ; bénéfices au niveau physiologique mais également

psychologique, cognitif et social.

L'enseignant APA intervient auprès des personnes n'ayant pas ou ne pouvant pas pratiquer une activité physique ou sportive dans des conditions ordinaires et qui présentent des besoins particuliers de santé, de participation sociale ou d'inclusion du fait d'une maladie, d'une limitation fonctionnelle, d'une déficience, d'une vulnérabilité, d'une situation de handicap, d'exclusion, d'une inactivité ou d'une sédentarité.

Le recrutement de 2 EAPA est en cours au CH Vauclaire.



Déroulement du programme

L'enseignant va concevoir des programmes personnalisés d'intervention :

- à partir des demandes personnelles, de l'évaluation des attentes, besoins et capacités des personnes, et en cohérence avec le projet institutionnel ;

- en valorisant leur identité individuelle et sociale ;
- en s'appuyant sur le sens de l'activité physique et le plaisir qu'elle engendre

Les suivis APA vont démarrer dans un premier temps dans 2 services des sites de Montpon et Bergerac, puis le dispositif s'étendra aux autres services en fonction des besoins et demandes. Les personnes ciblées par le suivi APA, pourront démarrer le programme avec un certificat médical (informations nécessaires à connaître sur l'état de la personne avant de démarrer un programme).

Une rencontre individuelle lors d'un premier entretien sera ensuite réalisée avec la personne, pour connaître sa motivation et évaluer ses capacités physiques. Un travail de collaboration permettra de définir ensuite des objectifs personnels en fonction de chacun (perdre du poids, diminuer les douleurs, diminuer l'anxiété etc.), mais aussi définir le type de suivi (individuel, séances collectives, nombres de séances par semaine etc.)

Des retours réguliers auprès du médecin prescripteur et de l'équipe soignante sur le bilan et le démarrage du programme sont prévus.

C'EST ARRIVÉ...

Au self...,

Café gourmand le 15 mars



Saint-Patrick le 17 mars, Fish and chips



Merci encore pour ces bonnes idées !

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Notes de service :

N°13/2021 : Obligation annuelle du temps de travail—2021

Notes d'information :

Du 23/02 relative à la prise de fonction de M. PRUDHON, en qualité de préventeur à compter du 1^{er} mars

Du 12/03 relative à la nouvelle organisation du DIM

Documents qualité

« Prévention et prise en charge de la constipation » P/CLAN/037/D

« Sortie de courte durée ou définitive des patients en SPL ou sans consentement » Pro/DG/046/I

« Gestion des stupéfiants d'Escalles » Pro/PHA/106/A

« Utilisation et administration de l'espace publication dans Sharepoint » P/SI/078/A

ARRIVÉES / DÉPARTS FÉVRIER/MARS

Arrivées

BERNARD Fanny, IDE—HJ Brantôme
BONNAY Thibault, AEQ—Self du personnel
BOSSE Diane, Psychomotricienne—CMPE BGC
BROSSE DELGADO Tatiana, IDE—E. Leroy
HEY Marine, Psychologue-PSRD
MERCIER Claire, IDE—UHA
OLIVEIRA COSTEIRA Anna, Psychologue—HJE BGC

PRUDHON Guilhem, TSH—Médecine du travail
TARNAUD William, OPQ—Cuisine
HOLLAND Paula Belinda, IDE—MAS
VENDENABELLE Sylvie, AES—MAS Cinéma
VIDEAU Aurore, Psychologue—CMPE Ribérac
WEISSE Marie-Laure, IDE—USIP

Départs

LEMERCIER Amandine
PASTRE Isabelle
ROBERT Emilie
FAURE Sandra
SASTRE Véronique
NEZOT Evelynne

Centre Hospitalier Vauclaire - 24700 MONTPON
direction@ch-montpon.fr - 05 53 82 82 82
Responsable de publication : Sylvaine CELERIER,
Directrice du CHV
Secrétaire de rédaction : Aurélie CASTELNAU,
Chargée de Communication